



©TITAN ARCHITECTES

Réalisation d'un lieu culturel transdisciplinaire de création et diffusion par reconversion d'une caserne désaffectée

VILLE DE NANTES (44)

TITAN ARCHITECTES

*Restructuration d'un bâtiment patrimonial, création d'une salle de diffusion 300 pl., studios d'enregistrement, studios de danse, ateliers peinture, sérigraphie, photographie, fablab, espace bar restauration.*

*Surface : 2 500m<sup>2</sup>*

*Budget d'opération : 6 M€ HT*

*Année de la mission : 2023*

*Missions MP CONSEIL : Faisa / Programme / Choix du MOE / Etudes*

## LE PROJET

L'objectif de ce projet est de créer à Nantes un équipement intermédiaire, structurant et innovant de renommée nationale, la FRICHE MELLINET (nom provisoire), un événement urbain pouvant participer à la constitution de l'espace public, de la cité à naître.

Ce projet déclinera les objectifs ambitieux en matière de développement durable des constructions voulus par la collectivité (économie d'énergie, bas carbone, matériaux bio sourcés). S'agissant d'une réhabilitation, le sujet de la réutilisation des matériaux en place sera important.

Dans la conception du projet, la simplicité des interventions et le « faire avec l'existant » sera primordial tant du point de vue environnemental que pour garantir la maîtrise du budget.

Le bâtiment, ancienne caserne militaire, d'un intérêt architectural manifeste devra garder son intégrité extérieure, et l'intervention architecturale sera intérieure hormis la salle de diffusion prévue en extension souterraine.

## LA MISSION MP CONSEIL

Nous avons accompagné les services Bâti et Culture de la ville de Nantes dans la définition des besoins de cette Friche, en concertant les associations, futures utilisatrices du site : collectifs de danseurs, peintres, compositeurs, acteurs etc., l'aménageur Nantes métropole Aménagement, l'urbaniste de la ZAC Mellinet, etc. afin d'aboutir à un préprogramme.

Nous avons ensuite mis en confrontation ses besoins avec le bâti existant à travers différents scénarii d'implantation, afin que la ville retienne que nous avons décliné par la suite dans le programme technique détaillé.

Nous accompagnerons le maître d'ouvrage dans la sélection de la maîtrise d'œuvre puis dans la mise au point du projet.